



**COMMUNICATION**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**CP n° 57 du 5 avril 2013**

### **SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION : L'INSPECTION GÉNÉRALE CONFIRME L'ANALYSE DU SGEN-CFDT**

Le rapport de l'inspection générale portant sur le service public d'orientation pose enfin les termes d'une nécessaire remise à plat des structures et du rôle des acteurs.

Le Sgen-CFDT partage le triste constat que la loi de 2009 a débouché sur une organisation complexe, voire confuse, du service public d'orientation. Elle a aussi renforcé le désinvestissement de l'Éducation nationale de sa mission d'orientation en supprimant des postes et en la pilotant uniquement par les indicateurs chiffrés des flux d'élèves.

Cette situation a fortement dégradé les conditions de travail des personnels et a empêché la construction d'une réflexion sereine sur l'évolution des services d'orientation de l'Éducation nationale. Cette réflexion est pourtant rendue urgente par la transformation des demandes des usagers et les sollicitations des partenaires. Comme le souligne le rapport, la situation actuelle n'est plus tenable, ni pour les personnels, ni pour les usagers.

Les propositions des rapporteurs s'inscrivent dans un processus de décentralisation partagé par le Sgen-CFDT. Elles visent à favoriser les complémentarités au sein du service public régional d'orientation (SPRO), dans le respect des compétences, des statuts et des spécialités de chacun des acteurs. Le Sgen-CFDT défend la proposition de transfert des CIO, notamment, comme le souligne le rapport, parce qu'elle évitera la scission des missions des Cop entre établissement et SPRO.

Par contre, la proposition de regrouper Dronisep et CIO dans un GIP, pour répondre à

l'absence de structure juridique des CIO, ne convient pas au Sgen-CFDT. Le statut d'EPL (Établissement public local) serait une meilleure solution, compatible avec un statut de personnel de direction pour les DCIO.

Le Sgen-CFDT valide enfin la proposition d'intégrer la formation des conseillers d'orientation psychologues dans les futurs ESPÉ.

Ce rapport mérite une grande attention de la part du ministère de l'Éducation nationale. Le Sgen-CFDT demande l'ouverture de négociations avec le ministère et les acteurs régionaux pour aboutir, enfin, à une solution qui donnera toute leur place aux acteurs de l'Éducation nationale au sein du service public d'orientation.

**Contact presse Sgen-CFDT :**

Pierre FRUSTIER,  
01 56 41 51 02

06 42 20 18 81

attaché de presse  
[atdepresse@sgen.cfdt.fr](mailto:atdepresse@sgen.cfdt.fr)